



**PRÉFÈTE
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

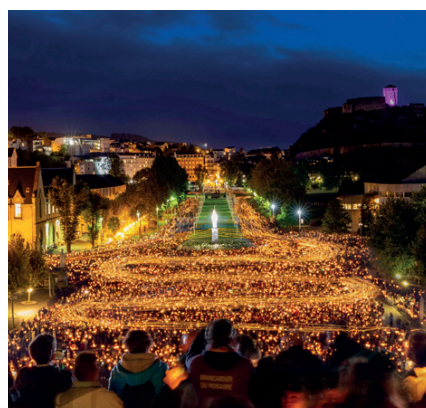


LOURDES
SANCTUAIRE



**LEON
XIV**

**FRANCE 2026
25-28 SEPTEMBRE**



VISITE DU PAPE LÉON XIV

au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes

26-27 septembre
2026



TEMPS FORTS ET PROGRAMME

Le Pape Léon XIV se rendra à Lourdes les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026, pour un temps fort de recueillement et de partage avec les pèlerins et les habitants du territoire.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

19h05 Arrivée du Pape dans les Hautes-Pyrénées

19h40 Prière à la Grotte des Apparitions
Sur présentation du titre d'accès

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

11h00 Messe dominicale sur la prairie du Sanctuaire
Sur présentation du titre d'accès

15h30 Rencontre avec les hospitaliers
et les personnes malades
à l'Accueil Notre-Dame,
Sur invitation

21h00 Procession mariale aux flambeaux,
suivie d'un discours
Sur présentation du titre d'accès

Retrouvez tous les détails de la visite du Pape Léon XIV en France sur :
pape-france.fr/programme

La venue du Pape Léon XIV à Lourdes entraîne des restrictions importantes de circulation au sein de la ville de Lourdes et sur l'ensemble du bassin de vie durant tout le week-end (carte page 11). À partir du samedi 26 septembre, 14h00, les déplacements dans les secteurs orange et vert se feront uniquement à pied (carte page 12). La zone rouge, quant à elle, sera réservée aux seules personnes accréditées par le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

Pour permettre à chacun de vivre au mieux cet événement exceptionnel, **un dispositif de parkings relais et de navettes** est mis en place pour rejoindre Lourdes, les samedi 26 et dimanche 27 septembre (carte page 13).

CONSEILS PRATIQUES

Les personnes résidant ou exerçant une activité professionnelle dans ces secteurs sont invitées à anticiper leurs déplacements en véhicule et à effectuer leurs achats, rendez-vous et démarches avant **10h00, le samedi 26 septembre**. De 10h00 à 14h00, la circulation en véhicule sera autorisée uniquement pour les résidents ou professionnels munis d'un macaron, dans les zones oranges et vertes. À partir de 14h00, la circulation en véhicule sera interdite dans la zone orange, tandis que la zone verte restera accessible aux seuls résidents et professionnels munis d'un macaron.

Les livraisons auprès des commerces devront impérativement être effectuées avant **08h00**, le samedi 26 septembre.

BIEN SE PRÉPARER

- Partez tôt : les déplacements et les contrôles peuvent prendre beaucoup plus de temps que d'habitude ;
- Prévoyez une station debout prolongée, pouvant s'étendre sur plusieurs heures, notamment si vous souhaitez assister aux temps forts de la visite ;
- Munissez-vous de votre titre d'accès ;
- Aucun point d'alimentation ne sera disponible au sein du Sanctuaire : prévoyez de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante ;
- Adaptez votre tenue à la météo : chapeau, lunettes de soleil et crème solaire en cas de chaleur ; vêtements chauds ou imperméables si nécessaire ;
- Chargez votre téléphone avant de partir ;
- Gardez vos effets personnels avec vous en permanence ;
- Respectez les files d'attente, les barrières et les consignes de sécurité ;
- Évitez les sacs à dos ou sacs à main volumineux — prévoyez uniquement l'essentiel. Les tabourets pliants (légers) sont autorisés ;
- En cas de malaise ou de problème, prévenez immédiatement les secours.



HORAIRES D'OUVERTURE ET ACCÈS AU SANCTUAIRE DURANT LE WEEK-END

Le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes sera ouvert selon les horaires suivants durant le week-end de la visite pontificale :

- Vendredi 25 septembre : de 06h00 à minuit ;
- Samedi 26 septembre : de 06h00 à 23h00 (sur présentation du titre d'accès) ;
- Dimanche 27 septembre : de 05h00 à 01h00 (sur présentation du titre d'accès).

Dès le samedi 26 septembre, le Sanctuaire sera accessible exclusivement aux personnes détentrices d'un titre d'accès délivré suite aux inscriptions. Il en sera de même le dimanche 27 septembre.

Trois portes permettront d'accéder aux différents temps forts au sein du Sanctuaire durant le week-end :

- Porte Saint-Michel ;
- Porte Saint-Joseph ;
- Porte de la Prairie, **dédiée à l'accès des personnes à mobilité réduite.**

→ *Plan des portes d'accès au Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes : voir page 15*

Il est rappelé qu'aucune installation ou occupation nocturne, sous quelque forme que ce soit (campement, matériel de couchage, bivouac), n'est autorisée au sein du Sanctuaire.

Pour votre sécurité et celle des autres, des objets sont interdits dans l'enceinte du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes et à ses abords immédiats (zones contrôlées).

OBJETS INTERDITS

**POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES,
LES OBJETS SUIVANTS SONT INTERDITS
DANS L'ENCEINTE DU SANCTUAIRE
ET SES ABORDS IMMÉDIATS (ZONES CONTRÔLÉES) :**



DRÔNE



ARMES À FEU



ARMES
BLANCHES



OUTILS



POINTEURS
LASER



FEU D'ARTIFICE ET ENGINS
PYROTECHNIQUE



FUMIGÈNE



AÉROSOL



BOUTEILLE EN
VERRE



ALCOOL



BOUTEILLE DE
GAZ



MÉGAPHONE



BAGAGES ET
VALISES



ÉQUIPEMENTS DE
CAMPING



TROTINETTE

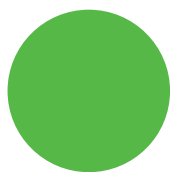
AINSI QUE TOUT OBJET DONT LA DÉTENTION N'EST PAS JUSTIFIÉE ET POUVANT SERVIR D'ARME, DE PROJECTILE OU POUVANT CONSTITUER UN RISQUE POUR LES TIERS.

IL EST RAPPELÉ QUE DANS L'ENCEINTE DU SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES, LES ANIMAUX NE SONT PAS AUTORISÉS, À L'EXCEPTION DES CHIENS D'ASSITANCE.

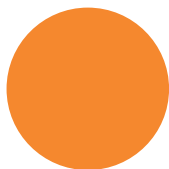
REJOINDRE SON LOGEMENT OU SON TRAVAIL DURANT CE WEEK-END

Dans la mesure du possible, il est fortement déconseillé d'utiliser son véhicule du samedi 26 septembre 2026, 10h00, au lundi 28 septembre, 07h30, dans Lourdes intra-muros.

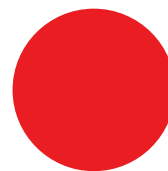
Les macarons sont destinés aux véhicules. Ils sont conçus pour être apposés à l'intérieur du pare-brise. Ils seront obligatoires pour circuler du samedi 26 septembre 2026 10h00, au lundi 28 septembre 07h30, dans Lourdes intra-muros (carte page 12).



macaron
pour la zone verte



macaron
pour la zone orange



macaron
pour la zone rouge

J'HABITE À LOURDES ET JE DOIS UTILISER MA VOITURE

Je retire mon macaron pour circuler avec mon véhicule personnel.

Lieu : les macarons sont à retirer à la mairie de Lourdes, 2, rue de l'Hôtel de ville, à la salle des mariages qui se trouve Villa Gazagne.

Dates et horaires de retrait :

dumercredi9aujeudi24septembre2026inclus. Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00le vendredi). Le samedi de 08h30 à 12h00.



Les documents suivants doivent être présentés :

- la carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ;
- un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois), tel qu'une facture d'électricité ou celle d'un opérateur téléphonique ;
- l'immatriculation du véhicule.

JE TRAVAILLE À LOURDES, MAIS JE N'HABITE PAS LOURDES

Les employeurs, ou leurs représentants, sont invités à retirer l'ensemble des macarons pour le compte de leurs salariés.

Afin de faciliter et d'accélérer le retrait des macarons le jour J, merci de transmettre au préalable la liste des salariés concernés, en précisant pour chacun :

- le nom et prénom ;
- le numéro de CNI en cours de validité ;
- l'immatriculation du véhicule.

Merci également d'indiquer les immatriculations des véhicules de votre entreprise amenés à circuler les 26 et 27 septembre.

Merci d'envoyer ces informations sous la forme de liste à l'adresse suivante : **sg@ville-lourdes.fr**

Lieu : les macarons sont à retirer au service Commerce, rue des 4 Frères Soulas, qui se trouve sous la place Peyramale.



Dates et horaires de retrait :

du mercredi 9 au jeudi 24 septembre 2026 inclus. Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi). Le samedi de 08h30 à 12h00.

Pour toutes questions, contactez l'office du tourisme de Lourdes , le samedi de 09h00 à 19h00 et le dimanche de 06h00 à 12h00 : 05 62 42 77 40



COMMENT SE RENDRE À LOURDES ?

L'accès à Lourdes sera fortement contraint durant ce week-end.

Aucun stationnement n'est prévu dans Lourdes, à l'exception des parkings dédiés aux personnes à mobilité réduite et aux deux-roues (voir ci-dessous). Il est vivement recommandé de privilégier les navettes.

PARKINGS RELAIS ET NAVETTES, LE SAMEDI APRÈS-MIDI ET LE DIMANCHE



VÉHICULES LÉGERS

Le stationnement est obligatoire dans les parkings situés à Tarbes et à proximité (Ibos et Juillan). Des navettes gratuites relieront directement des lieux de départ dédiés jusqu'à Lourdes.



Le samedi 26 septembre 2026 de 14h00 à minuit :

- Téléport et aéropôle à Juillan (Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées) ;

Le dimanche 27 septembre 2026 de 04h00 à minuit :

- Centre commercial Le Méridien à Ibos ;
- Téléport et Pyrène aéropôle à Juillan (Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées) ;
- Zone Bastillac à Tarbes.
-

Seuls les détenteurs d'un titre d'accès seront autorisés à prendre les navettes. Le taux de remplissage des parkings sera communiqué en temps réel (radios, réseaux sociaux des institutions...).

→ *Parkings relais et navettes gratuites mises en place, le samedi 26 septembre et le dimanche 27 septembre : voir page 13*

DEUX-ROUES MOTORISÉS, VÉLO ET EDPM*

Un parking dédié aux deux-roues motorisés, vélos et engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) est prévu à Lourdes, au niveau du Tydos. L'accès à ce parking s'effectue par la déviation de Montgaillard. La circulation des deux-roues motorisés et des EDPM, notamment trottinettes, est interdite dans les zones orange et rouge.



* Motos, scooters, vélos, trottinettes, giropodes, hoverboards, skateboards électriques... (listes non exhaustives)

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Le parking du « Petit couvent » sera dédié aux personnes ayant reçues un macaron pour leur voiture suite à la précision « PMR » lors de leur inscription auprès du Sanctuaire. Cet accès se fera via des points de filtrage, sur présentation d'un justificatif de handicap (carte d'invalidité ou de mobilité inclusion) en complément

Tout véhicule motorisé (VL, moto, camping-car...) stationné de manière irrégulière ou gênante durant le week-end de la visite pontificale pourra faire l'objet d'une mise en fourrière. Celle-ci sera installée au parking de l'Arrouza, du vendredi 25 au lundi 28 septembre, et accessible de 8h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, aucune restitution de véhicule ne pourra être effectuée. Pour tout renseignement ou besoin, contactez le 05 62 36 53 61.

AUTRES TRANSPORTS

ACCÈS EN TAXIS ET EN VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC) À LA VILLE DE LOURDES

La dépose des taxis et des VTC s'effectuera obligatoirement à la gare de Lourdes, où des emplacements dédiés seront réservés à cet effet. Le samedi 26 septembre, de 10h00 à 14h00, les taxis et VTC pourront déposer leurs passagers à leur lieu d'hébergement, sur présentation d'un justificatif de réservation (hôtel, camping...). À partir de 14h, la dépose s'effectuera exclusivement à la gare de Lourdes.

Afin d'accéder à la gare de Lourdes, les chauffeurs de VTC sont invités à retirer leur macaron vert à la mairie de Lourdes, sur présentation de leur carte professionnelle et en transmettant l'immatriculation du véhicule.



TRAINS

L'accès aux trains nécessite d'avoir un titre de transport valide le jour du déplacement. Les personnes désirant accéder à Lourdes en train doivent se connecter à leurs outils habituels ou se rendre à un guichet pour vérifier les places encore disponibles. Par ailleurs, **il est recommandé d'être inscrit aux événements en lien avec la visite du pape avant d'acheter les billets de trains.**

CIRCULATION SUR LE BASSIN DE VIE DURANT CE WEEK-END DE VISITE PONTIFICALE

La venue du Pape Léon XIV entraîne la mise en place d'un dispositif de déviations sur l'ensemble du bassin de vie, du samedi 26 septembre 08h00 au lundi 28 septembre 07h30. Ces restrictions s'appliquent à tous les véhicules sauf les bus, les navettes de pèlerins et les véhicules autorisés.

AXE FERMÉ DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION À COMPTER DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE, 08H00 POUR PERMETTRE LE STATIONNEMENT DES BUS :

- D821 → 2x2 voies entre Lourdes et Argelès-Gazost ;

AXE FERMÉ DANS LES DEUX SENS DE CIRCULATION À COMPTER DU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE, 00H00 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES NAVETTES :

- D64A → Route entre le rond-point Sortie n°12 de l'A64 et le centre commercial Le Méridien (fermée à compter du dimanche 27 septembre, minuit).

AXES FERMÉS UNIQUEMENT EN DIRECTION DE LOURDES À COMPTER DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE, 14H00 POUR PERMETTRE LA BONNE CIRCULATION DES BUS DE PÈLERINS :

- RN 21 → Route entre Tarbes et Lourdes ;
- D937 → Route entre Montgaillard et Lourdes ;
- D940 → Route entre Pontacq et Lourdes ;
- D937 → Route entre Peyrouse et Lourdes ;
- D13 → Route d'Aspin-en-Lavedan, Ossen, Ségus et Omex ;
- Route de Bartres → Route entre Bartres et Lourdes.

Des déviations seront mises en place et fléchées sur l'ensemble des axes concernés.

→ Plan de circulation et des déviations mises en place du samedi 26 septembre, 10h00 au lundi 28 septembre, 07h30 : voir page 11

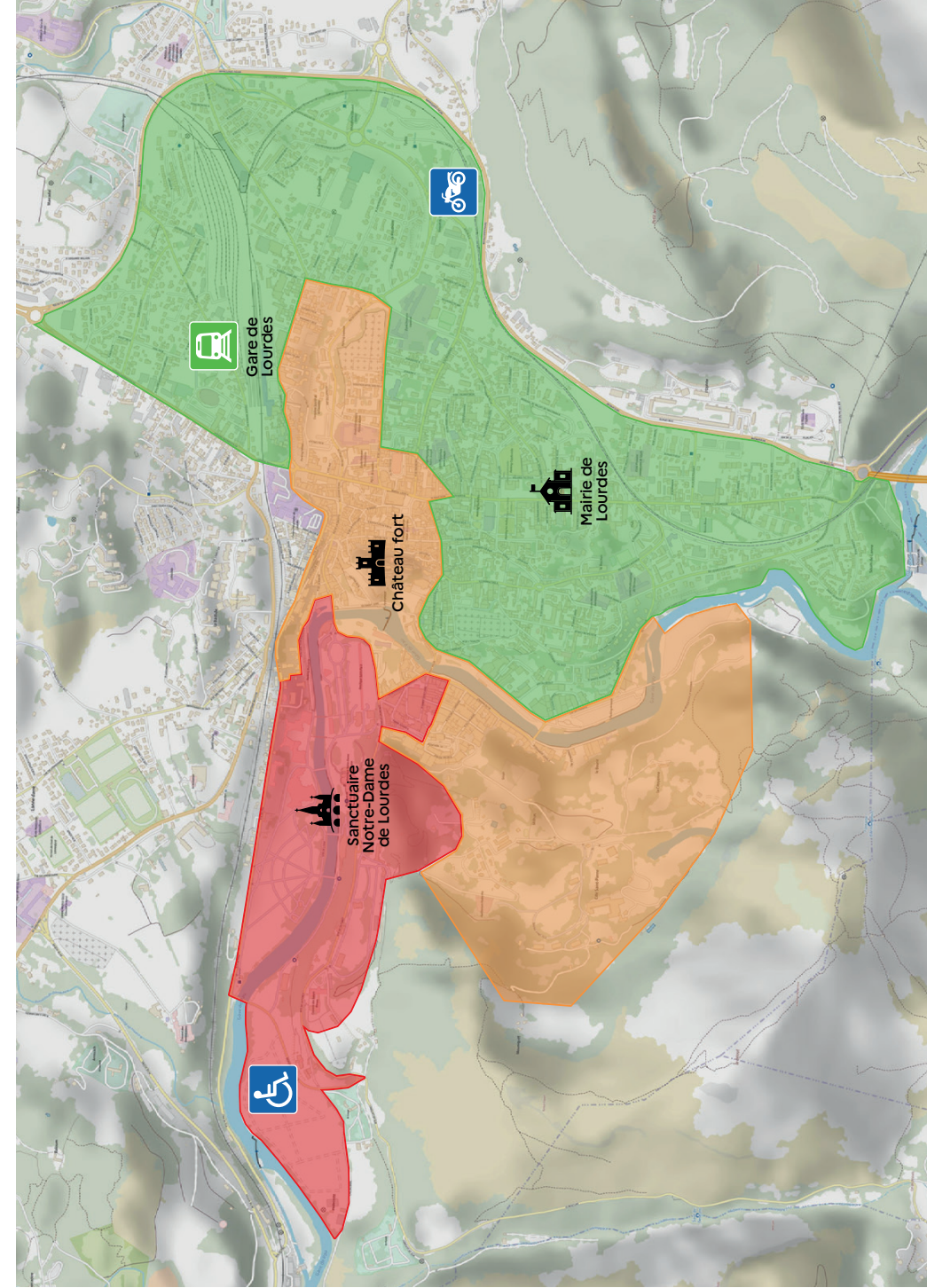


* Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Source : Préfecture des Hautes-Pyrénées
Référentiels : © IGN-SCAN25*
Date : 16 septembre 2026



ZONES DE RESTRICTION DE CIRCULATION EN VÉHICULE DU SAMEDI 26 SEPTEMBRE 10H00 AU LUNDI 28 SEPTEMBRE 07H30



LÉGENDES

ZONE ROUGE

→ Réservée aux seules personnes accréditées par le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

ZONE ORANGE

→ Circulation autorisée le samedi jusqu'à 14h00 aux seuls résidents ou professionnels munis d'un macaron et interdit après 14h00 pour tous.

ZONE VERTE

→ Accessible aux seuls résidents et professionnels munis d'un macaron sans restriction d'horaire.

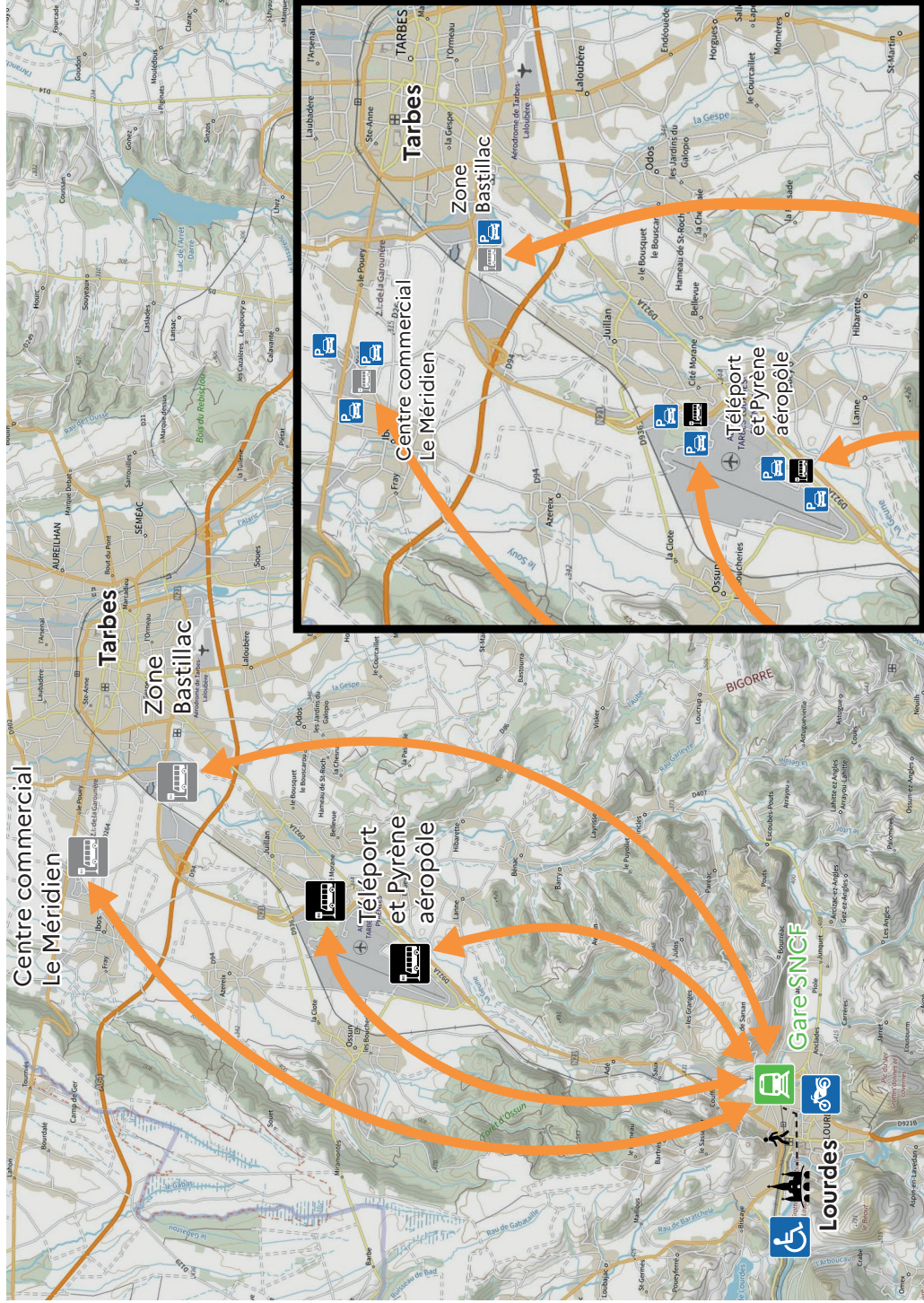
Source : Préfecture des Hautes-Pyrénées
Référentiels : © IGN-SCAN25®
Date : 17 septembre 2026



PRÉFÈTE
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

PARKINGS RELAIS ET NAVETTES GRATUITES MISES EN PLACE, LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE ET LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE



LÉGENDES



Départ des navettes en direction de Lourdes, le samedi et le dimanche



Départ des navettes en direction de Lourdes uniquement le dimanche



Arrivée des navettes à Lourdes



Parkings pour les véhicules légers (voitures)



Parkings pour les personnes à mobilités réduites



Parkings pour les deux-roues motorisés, les vélos et les engins de déplacement personnel motorisés



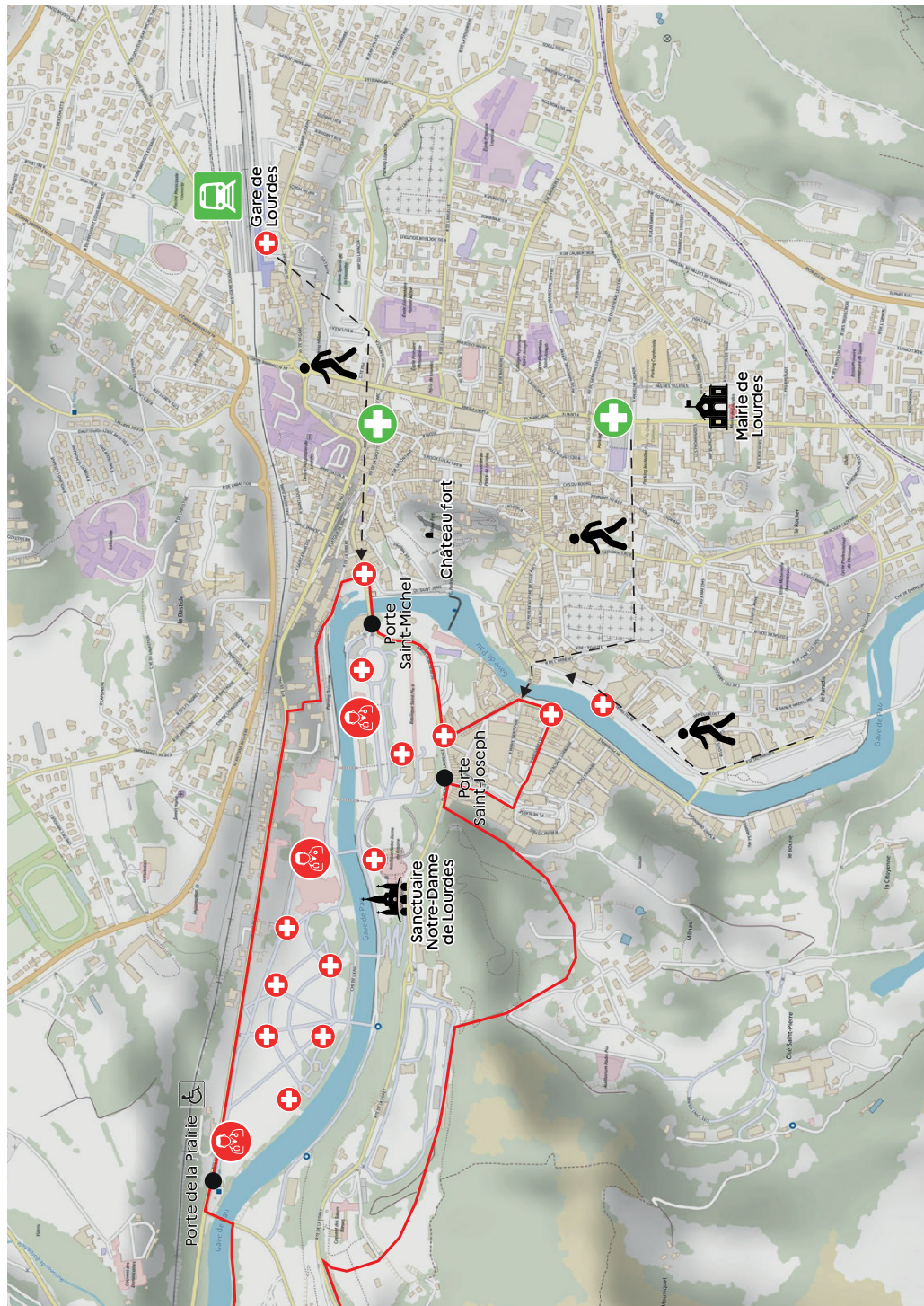
Trajet à pied entre le lieu de dépôt et le Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes estimé à 10 minutes

Source : Préfecture des Hautes-Pyrénées
Référentiels : © IGN-SCAN25®
Date : 17 septembre 2026

DISPOSITIF DE SECOURS ET PHARMACIES DE GARDE, LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE ET LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

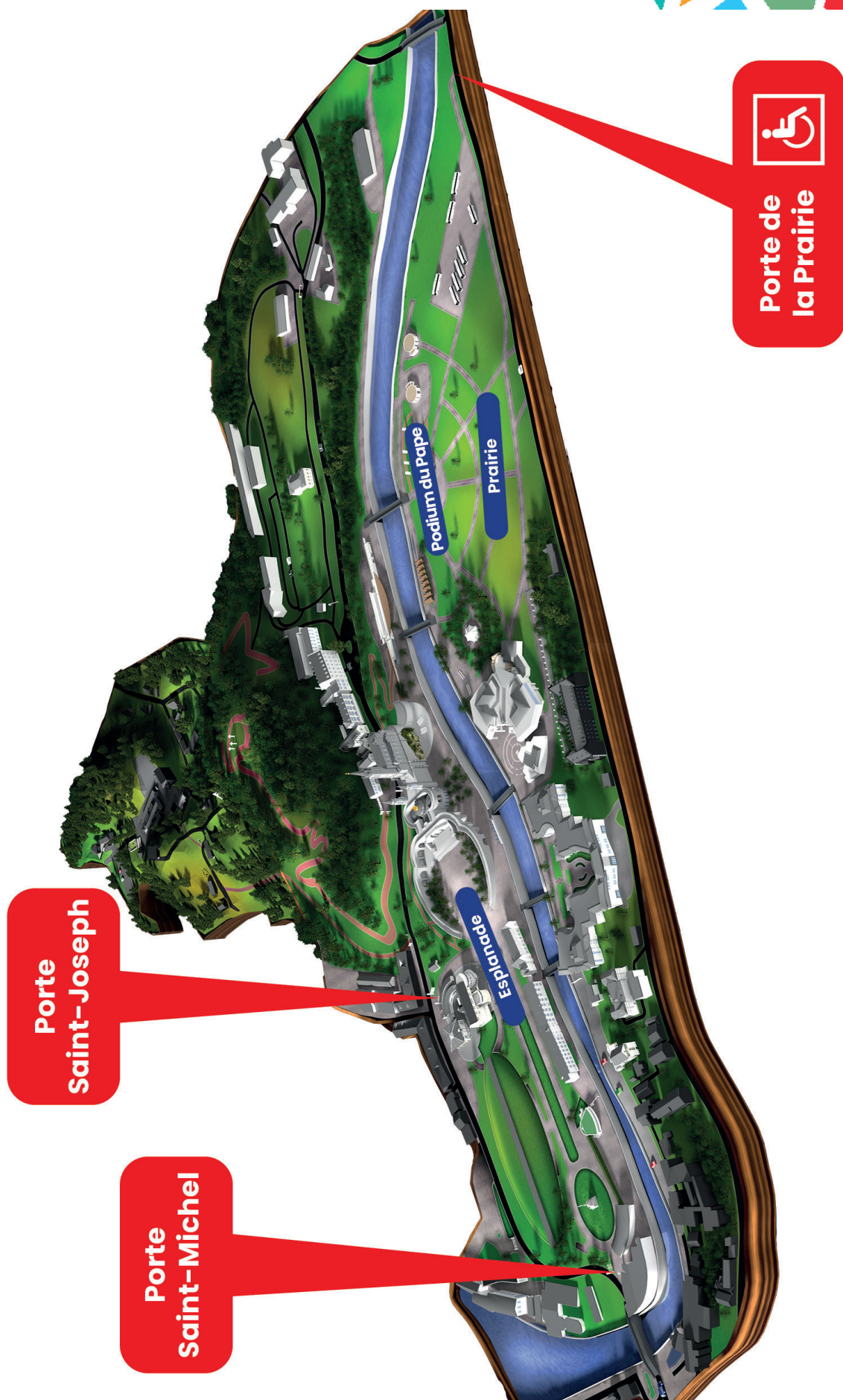
LÉGENDES

-  Postes médicaux
-  Postes de secours
-  Pharmacies de garde
-  Zone rouge
Accessible uniquement
aux personnes
détentrices
d'un trître d'accès



Source : Préfecture des Hautes-Pyrénées
Référentiels : © IGN-SCAN25®
Date : 17 septembre 2026

PLAN D'ACCÈS AU SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LOURDES



RENSEIGNEMENTS UTILES



05 62 42 20 08

Informations Sanctuaire
Notre-Dame de Lourdes
Tous les jours de 09h00 à 18h00.



17

Police nationale
/ Gendarmerie
nationale



18

Pompiers



15 / 112

Urgences vitales



114

Sourds ou
malentendants

BESOIN D'UN MÉDECIN, D'UN DENTISTE, D'UNE PHARMACIE OU D'UN VÉTÉRINAIRE ?



116 117

Médecin et dentiste

*La prestation médicale
ne peut être réglée que
par chèque ou espèce.*



**Pharmacies de garde
(nuit et dimanche)**

Pharmacie des Halles - 3 place
du champ commun, 65100 Lourdes

Pharmacie de la Grotte - 2 place
Jeanne d'Arc, 65100 Lourdes



Vétérinaire

*Clinique vétérinaire de Biscaye - 22 avenue Antoine Beguere,
65100 LOURDES - 05 62 41 89 13*

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture - 06 81 43 32 86.



Retrouvez l'ensemble des informations et des cartes
sur : hautes-pyrenees.gouv.fr



Information
in English



Información
en Español



Informazioni
in Italiano



Document réalisé par le service communication de la préfecture des Hautes-Pyrénées en collaboration le service communication de la ville de Lourdes et le service communication du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

Crédits photos : Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes / Pierre Vincent et Vatican Média.